



Prix de marché des matières premières (€/t)
 (Prix franco usine juin 2006, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	122
Orge	114
Maïs	132
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	69
Remoulage demi-blanc	95
Gluten Feed de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	143
Féverole	144
Tourteau de soja 48	192
Tourteau de colza	131
Tourteau de tournesol non décortiqué	101
Tourteau de tournesol argentin	106
Graine de colza	-
Graine de tournesol	-
Huile de soja	497
Huile de colza	669
Mélasses de canne	135
L-Lysine	1340
DL-Méthionine	2400
L-Thréonine	2300
L-Tryptophane	22800
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	315
3-Phytase	12500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix de MARCHÉ	Prix d'intérêt	
		Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	122		
Orge	114	107	
Maïs	132	124	122
Triticale	-	119	119
Manioc 67	-	96	109
Son de blé	69		
Remoulage 1/2 blanc	95		
Gluten Feed blé	-	90	92
Sol. Distillerie	-	83	85
Corn Gluten Feed	-	80	84
Pois	143	139	139
Féverole blanche	144		
T. Soja 48	192		
T. Colza	131	130	124
T. Tournesol argentin	106	81	96
T. Tournesol non déc.	101	81	96
Gr. Colza	-	245	183
Gr. Tournesol	-	180	130
Huile soja	497	384	251
Huile colza	669	384	251
Mélasses Canne	135	40	80
L-Lysine	1340		
DL-Méthionine	2400		
L-Thréonine	2300		
L-Tryptophane	22800	4678	5531
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	315	205	0
3-Phytase	12500		
Phosphate monocalcique	-	307	0

Commentaires

Après la hausse enregistrée au mois de mai, le prix des céréales marque le pas (à l'exception du maïs, cependant sans conséquence puisque cette matière première sous sa forme sèche est rarement intéressante dans nos conditions). Les prix de revient des aliments sont en légère hausse par rapport à Mai : respectivement pour les aliments croissance, finition et unique, +0.8, 0.2 et 1.2 €/t. Cette augmentation est en grande partie liée à la hausse de la cotation pour la féverole (+11 €/t), dont le taux d'incorporation est fortement diminué. La hausse du tourteau de soja (+4 €/t) intervient également mais de façon modérée.

Le son de blé (-8 €/t) double ou triple son taux d'incorporation selon les formules. La lysine et la thréonine de synthèse profitent de la baisse de leurs tarifs et de la hausse de la féverole et du tourteau de soja. On constate que les taux de protéines des aliments parviennent aux minima imposés dans ces formules : respectivement pour les aliments croissance, finition et unique, 15.8, 14.3 et 15.5 %.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	646	656	602
Triticale			
Orge			115
Tourteau de soja 48	75	106	72
Pois de printemps			
Son de blé	120	80	120
Remoulage ½ blanc	35	86	36
Mélasse de canne			
Graine de colza			
Féverole	97	42	29
Tourteau de colza			
T. Tournesol argentin			
L-Lysine HCl	3	3.5	3.5
DL-Méthionine	0.6	0.5	0.5
L-Thréonine	1.1	1.2	1.1
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	14.25	16.71	12.87
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.05	0.09	0.03
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3106	3114	3082
EN (kcal)	2240	2239	2240
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.38
MAT (g)	155	158	143
Lysine (g)	9.1	9.5	8.5
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.5	4.5	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	130.9	133.5	128.5
Prix de 10MJ EN (€)	139.5	142.4	137.0

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	130.5 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-0.4 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Avril	9.30
Mai	10.23
Juin	11.16

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

*Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement
grâce aux entreprises partenaires suivantes :*

≡ Biomin® ≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF

- ✓ Non corrosif
- ✓ Non volatil
- ✓ Diminue la sédimentation

**Pour toute question, contactez
Mr Calmont - Borregaard France
Tél : 06.32.60.49.56**